

## *Enquête auprès des intervenants à domicile des services d'aide à domicile en Creuse*

### **PROTOCOLE D'ETUDE**

---

**Janvier 2023**

#### **Contexte**

Dans le cadre de la mise en place du complément qualité en faveur des services d'aide à domicile de La CREUSE et sur la proposition du Conseil départemental de La CREUSE, les employeurs répondant à l'Appel à candidatures 2022, demandent à participer à une étude départementale visant à disposer de données, d'indicateurs sur les conditions de travail, les conditions de vie et les besoins des salariés du secteur de l'AAD de son territoire. Cette opération pourrait être reconduite pour mesurer en quoi le complément qualité a servi de levier sur les conditions de travail ressenties par les salariés.

C'est dans cet objectif que les partenaires ont fait appel à l'ORS NA. L'ORS avait en effet déjà mené en 2021 une vaste enquête régionale ayant pour objectifs de produire un état des lieux des services d'aide et d'accompagnement à domicile en Nouvelle-Aquitaine, portant sur les conditions d'exercice des salariés, la perception de leur état de santé, et les difficultés de la filière relatives au manque d'attractivité et aux besoins de formation.

En s'appuyant sur les éléments méthodologiques utilisés lors de cette enquête régionale<sup>1</sup>, l'ORS propose de mener une enquête spécifique auprès des salariés de l'AAD de la Creuse.

---

<sup>1</sup> Debarre J., Scandella N. L'aide à domicile en Nouvelle-Aquitaine. Regards croisés. ORS Nouvelle-Aquitaine. Septembre 2021. 12 p

## Objectifs

Cette étude vise à réaliser un état des lieux de la filière de l'aide à domicile en Creuse portant notamment sur les difficultés et les conditions d'exercice. Elle comprend plusieurs finalités :

- La possibilité pour un service d'AAD de comparer les différents indicateurs, si les effectifs le permettent, avec ceux de la moyenne départementale voire régionale (via les résultats de l'enquête régionale 2020)
- La comparaison des différents indicateurs entre le niveau départemental et le niveau régional (via les résultats de l'enquête régionale 2020).

## Méthodologie

### 1. Schéma d'étude

Il s'agit d'une **enquête transversale par auto-questionnaire conduite dans tous les services d'aide à domicile de la Creuse**. Elle sera proposée à tous les intervenants à domicile de la Creuse.

### 2. Population cible

La population cible est constituée de **tous les intervenants à domicile des services d'aide à domicile du département de la Creuse**, soit **environ de 600 personnes**, tels que définis ci-dessus.

#### Critères d'inclusion

Tout intervenant à domicile d'un service d'aide à domicile :

- En poste durant la période d'enquête dans le service ;
- Quelle que soit l'ancienneté dans la structure ;
- Quel que soit son contrat (CDD ou CDI) ;
- Y compris intérimaire ayant travaillé au moins deux mois consécutifs dans la structure ;
- Quel que soit son poste de travail à la date de l'enquête (degré 1 ou 2) ;
- Présent dans le service au moment de l'enquête ;
- Absent du service au moment de l'enquête pour congés, formation, maladie, épidémie, motif personnel (mariage, PACS, naissance, décès...) ou dans le cadre d'une absence injustifiée ;

#### Critères de non-inclusion

- Stagiaires de la formation initiale ou continue ;
- Administrateurs et encadrants du service ;

Ce questionnaire ne porte pas sur les missions dans le cadre des services mandataires.

### 3. Données recueillies

Le questionnaire est organisé en 4 thématiques :

- Caractéristiques générales : âge, situation familiale, ancienneté, type de contrat, catégorie de l'intervenant à domicile ;
- Horaires et organisation du travail : conditions d'exercice et de travail ;
- Appréciations sur le travail ;
- Santé physique et psychique.

Le questionnaire a été testé auprès d'un SAD de Nouvelle-Aquitaine (hors Creuse).

### 4. Gestion de l'exercice des droits des répondants

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le répondant bénéficie d'un ensemble de droits concernant ses données personnelles. Il peut à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données le concernant, ou s'opposer à son traitement. Ce droit pourra être exercé auprès du délégué à la protection des données de l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre de l'exercice de ses droits, le répondant devra justifier de son identité par le numéro de questionnaire apposé. En cas de doute sur son identité, le délégué à la protection des données se réserve le droit de lui demander les informations supplémentaires nécessaires.

### 5. Organisation de l'enquête

L'organisation de l'enquête est placée sous la responsabilité de l'ORS, avec l'aide d'un référent au sein de chaque service.

#### Rôle des référents

Le référent est chargé de la mise en place de l'enquête dans le service, il assure une information des salariés et veille au respect du protocole. Il est chargé d'organiser la distribution du questionnaire et de répondre aux questions éventuelles des salariés.

#### Information des intervenants à domicile

Les salariés seront informés par leur référent mais également par une note d'information, remise avec le questionnaire. Ils pourront contacter une personne en charge du suivi de l'enquête à l'ORS ainsi que la personne en charge de protection de données à l'ORS.

La période de passation s'étend sur une période de 1 mois et demi, après la distribution des questionnaires, soit du **1<sup>er</sup> février au 20 mars 2023**.

## Résultats

Les résultats seront communiqués à travers la production d'une synthèse départementale au cours du second semestre 2023. Chaque service disposera d'un tableur excel, avec les résultats du service si les

effectifs sont suffisants pour garantir la confidentialité des données, et ses comparaisons par rapport au niveau départemental et au niveau régional 2020 si possible.

## Gouvernance

La gouvernance de ce projet est assurée par un comité de pilotage (COFIL). Il est composé outre de l'ORS, d'un représentant du conseil départemental de la Creuse, ainsi que des dirigeants des services d'aide à domicile de la Creuse.

***Pour plus d'information sur le protocole de cette étude, vous pouvez contacter :***

Julie DEBARRE  
Chargée d'études  
[j.debarre@ors-na.org](mailto:j.debarre@ors-na.org)